

SECTEURS GÉOGRAPHIQUES

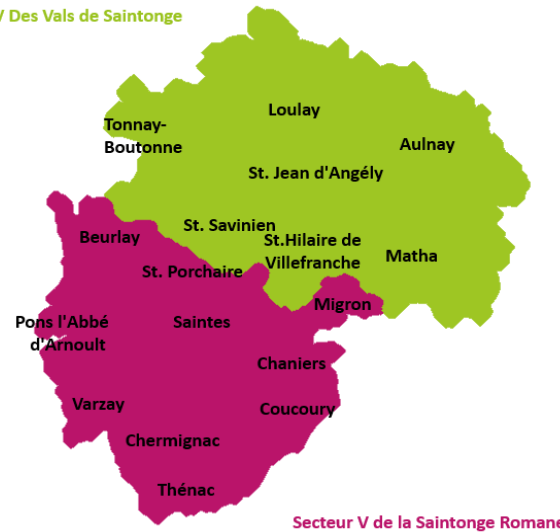


"Soigner les patients dans leur milieu de vie plutôt que les en isoler"

Circulaire du 15/03/1960

HORAIRES D'ACCUEIL

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 17h00



CONTACTS :

Secrétariat du CMP de Saint-Jean-d'Angély :
☎ 05 46 95 16 40

Mme Mickaële Beranger - Cadre de santé :
☎ 05 46 95 16 40

Portables EMPP : ☎ 06 31 80 22 00
☎ 07 86 59 89 34

Mail : empp@gh-saintesangely.fr

Équipe mobile *Psychiatrie Précarité*

des Vals de Saintonge et de Saintonge Romane



Cellule Communication GH Saintes - Saint-Jean-d'Angély - Crédits photos : Adobe Stock - Édition 06/2024 - Réf. 16522 - Ne pas jeter sur la voie publique

www.gh-saintesangely.fr

PERSONNES *concernées*

L'EMPP est rattachée au pôle de psychiatrie de l'adulte, de l'enfant, et de l'adolescent du site de Saintes.

Elle pourra intervenir auprès de toutes personnes :

domiciliées sur les communes des Vals de Saintonge et de Saintonge Romane

et présentant une souffrance psychique associée à une situation de précarité



Missions

"Aller vers" et "au-devant des personnes"

Pour les personnes concernées :

- **Evaluer** une problématique dans une situation précaire
- **Proposer** des alternatives pour ne pas imposer au demandeur une offre de soin rigide. Le demandeur doit pouvoir être écouté et entendu.

Ne pas soumettre l'hospitalisation comme seul recours.

Pour les partenaires :

- **Développer** le travail en réseau
- **Assurer un soutien** aux acteurs de première ligne
- Travailler en **collaboration**

L'EMPP a une fonction d'interface entre le secteur psychiatrique et les équipes de secteur sanitaire et social.

COMPOSITION DE *l'équipe*



Les membres

- Médecin psychiatre
- Cadre de Santé
- Secrétaire
- Infirmier(e)
- Éducateur(trice) Spécialisé(e)